



Le bulletin d'information de l'Association des retraitées et retraités du Cégep de Rimouski  
[ [www.cegep-rimouski.qc.ca/arrc](http://www.cegep-rimouski.qc.ca/arrc) ]

Septembre 2011 Vol. 16 N° 3

## Activités à venir

4 ou 5 ou 6 octobre (selon la température) : Vignoble St-Mathieu et souper Méchoui (si pluie ces 3 jours, souper seulement le 6 au vignoble)

12 octobre	Déjeuner au Club de golf Bic
2 novembre	Déjeuner – Hôtel des Gouverneurs
1 <sup>er</sup> décembre	Déjeuner – Hôtel des Gouverneurs
17 décembre	Souper de Noël



### RAPPEL CONCERNANT LES TARIFS CORPORATIFS AU CENTRE SPORTIF DE L'UQAR

Nous vous rappelons qu'à la suite de démarches effectuées auprès du centre sportif de l'UQAR, les membres en règle de l'ARRC peuvent bénéficier de tarifs corporatifs lors d'une inscription à des activités de conditionnement physique dirigées ou pour un abonnement à la salle d'entraînement (réduction de 15%). À cet effet, vous devez présenter votre carte de membre de l'ARRC au secrétariat du centre sportif. Signalons également que pour maintenir ce privilège, l'UQAR devra comptabiliser un minimum de 5 membres de l'ARRC à chaque session; il est donc très important de faire inscrire à votre dossier du centre sportif votre appartenance à l'ARRC, même si vous bénéficiez d'une rabais d'une autre nature.

Rita Hins

## LE COIN DES INTERNAUTES

par Jacques Gagné

### Blogues

Vous avez des opinions sur la politique, l'actualité, les sports, la culture ! Comparez-les et partagez-les avec les débatteurs de ces blogues :

**LE DEVOIR.com**  
Libre de penser

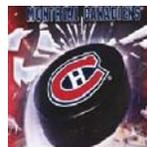
Léo Kiefer, Jean Dion, Antoine Robitaille,  
Fabien Deglise.

<http://www.ledevoir.com/opinion/blogues>

**cyberpresse.ca**

Yves Boisvert, Vincent Marissal, Richard Héту,  
Gilbert Lavoie et autres.

<http://www.cyberpresse.ca/blogues/>



## La Sainte Flanelle

<http://yvonc.blogspot.com/>



Richard Martineau

<http://martineau.blogue.canoe.ca/>

## LE COIN DES POÈTES

Par Guy Rancourt

([guy.rancourt@globetrotter.net](mailto:guy.rancourt@globetrotter.net))



### IN MEMORIAM

Paul-Marie Lapointe, poète  
(1929-2011)  
et Jack Layton, politicien  
(1950-2011)

Une sixième année déjà comme animateur de cette chronique poétique qui est aussi la vôtre. Ne vous gênez surtout pas de m'envoyer vos courts textes, vos commentaires et suggestions. Je ne suis que votre porte-parole.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux retraités et nouvelles retraitées qui se joignent à nous dans l'univers de la poésie. Vous pouvez lire la vingtaine de chroniques publiées sur notre portail.

Cette chronique est composée quelque part entre les Rocheuses et Vancouver car, parti depuis la fin juillet, je serai de retour en région vers la mi-septembre. Je serai bref, chose plutôt rare ! (rires)

Avant mon départ pour l'Ouest canadien et américain, j'ai vécu une expérience unique avec mes sept frères : une excursion de pêche au lac Gorgotton dans une ZEC sur la Côte-Nord (1 h 30 en auto derrière Les Escoumins), moi qui n'aime ni la chasse ni la pêche... encore moins le golf ! (rires)

Expérience inoubliable et qui a généré quelques poèmes dont ceux-ci :

### J'ai pris une truite



À mon frère Michel

Je sais, vous n'allez pas me croire  
mais ce matin, j'ai pris ma première truite.

Oh je n'ai eu guère de mérites.  
Mon frère Michel m'a raconté tant d'histoires  
de pêche avec ses trucs et ses secrets,  
moi, néophyte, je gardais silence et puis discret,  
je gobai tout, absolument tout de ses techniques  
pour mieux faire face à la musique !  
En moins de deux, j'ai appris l'art de lancer  
la ligne de près ou de loin  
et même le plus difficile : celui d'éviter  
d'accrocher l'hameçon aux branches de pins et de  
sapins.

Puis, hop ! une truite mordit le ver  
et d'un petit coup sec, le poisson vola dans les airs  
hors de l'eau frétilant et se tortillant comme une  
vicieuse

la gueule en sang et toute visqueuse.  
- Ça y est Guy, tu viens de prendre ta première  
truite, hurle mon frerot d'un ton excité !  
- Crois-moi, mon Michel, et sois assuré  
que ce ne sera sûrement pas la dernière !

### Le huart à collier



Tout est calme autour du lac  
mes sept frères dorment au chalet  
depuis belle lurette...

Seul au bout du petit quai  
face au lac Gorgotton  
je fixe la lune pleine de clarté...

Perdu dans mes pensées  
je rêve que je suis ce rayon de lumière  
qui frappe les rides frileuses de l'onde...

Puis je l'entends de loin  
au fond d'une anse qui brise ce grand silence  
le huart à collier.

-Et que te chante-t-il, poète ?  
Que te dit-il, mon cher rêveur ?  
-Va dormir, il est tard !

Bien sûr, vous avez pu constater  
que mon premier poisson était  
assez petit : une petite truite d'à  
peine 9 pouces mais, je me suis  
repris à Kénora avec une prise  
légèrement plus grosse !



Enfin, pour terminer, un dernier poème composé dans le sentier derrière la chute Neigette un peu avant notre départ pour l'Ouest :

### La grive solitaire



Je l'entends dans les sous-bois  
la grive solitaire.  
Oui, je sais, je sais,  
elle aime la solitude  
et les humains mais de très loin.  
Le chant de la grive  
me rappelle mon enfance  
sur les rives de la rivière Pozer.  
J'étais alors myope  
et ne voyais presque rien  
mais aucun bruit ou chant  
ne m'échappait !  
Il m'arrive encore aujourd'hui  
de fermer les yeux  
et de me laisser guider par les sons.  
Hier dans un sentier derrière  
la chute Neigette  
c'est le chant de la grive solitaire  
qui m'a fait plonger loin  
si loin dans le temps  
temps où j'étais, peut-être,  
mi-aveugle mais heureux  
dans cette mer de bruits,  
de chants et de sons.  
Pourquoi donc m'a-t-on extirpé  
de cet univers sonore et musical  
en m'achetant des lunettes ?  
Pour y voir qui ou quoi ?

Bye et à la prochaine !

### JOURNÉE DU 7 JUIN

*Par Bertrand Voyer*

En cet après-midi au temps incertain, vingt athlètes-golfeurs se sont présentés pour s'amuser entre retraités, mais avec le but de gagner le trophée au nom de l'ARRC.

Après le départ des équipes pour un 9 trous, le temps incertain amena quelques averses, mais ne déranger pas la qualité du jeu. Les équipes ont fini la compétition avec une température plus agréable.

En arrivant au chalet, une bonne bière attendait nos golfeurs. Ce qui permettait de raconter leurs exploits et d'essayer de trouver quelle équipe partirait avec le trophée.

Quelques retraités se sont ajoutés lors de l'apéro et ont partagé avec nous un copieux repas qui avait comme plat principal du « roastbeef » en quantité pour satisfaire les plus grands appétits.

Après le repas, j'ai dévoilé les résultats des 5 équipes qui avaient des scores à peu près équivalents, mais la meilleure avait un score de -2. L'équipe gagnante est composée uniquement de femmes et, en plus, elles n'étaient que 3, soit Pierrette Levasseur, Ginette St-Onge et Léonide Richard.



Les hommes ont accepté la défaite et n'ont pu que féliciter les gagnantes et tout ce beau monde s'est donné rendez-vous l'an prochain.



*Gratien Lepage, Bernard McKinnon, Bertrand Voyer et Gérald Garon*

## ASCENDANCES ET DESCENDANCES

Chronique généalogique par Jacques Gagné

### Mes grands-mères « *Filles du Roy* »



« En 1663 (...) la population canadienne comptait environ 3 000 habitants ; dix ans plus tard, elle aura presque triplé (...) Si l'on a pu récemment affirmer que les 3 380 pionniers établis avant 1680 sont en définitive à l'origine des deux tiers des gènes des Québécois francophones actuels, on devine

l'importance des Filles du roi, qui représentent plus de la moitié des pionnières, dans l'origine du patrimoine génétique des Canadiens français. Les Filles du roi apparaissent dans tous les tableaux d'ascendance des Québécois de souche française et méritent certainement ainsi l'intérêt que leur accordent généralement les amateurs férus d'histoire et de généalogie »<sup>1</sup>. La recherche lente et patiente de mes origines m'amenaient quelquefois à ajouter un nom que les outils de référence qualifiaient de « Fille du roi ». Ce n'est qu'à la lecture du texte précédent, de l'anthropologue Yves Landry, qu'est né le désir d'évaluer l'importance de l'apport de ces pionnières à mon génome.

Filles du roi ou filles de joie ? Cet exercice mnémotechnique facile et réducteur a cependant questionné nombre d'historiens à partir de 1850 jusqu'à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, en passant par le chanoine Lionel Groulx, pour tenter de prouver la « pureté de la race ». Ces auteurs voulaient en faire des oies blanches : il y a de quoi, elles représentent plus de la moitié du patrimoine génétique des Canadiens français. « La vérité est pourtant simple » écrit Yves Landry : « les quelque 800 filles à marier envoyées en Nouvelle-France par le roi Louis XIV étaient des orphelines placées dans des asiles d'État ou des institutions de charité. Elles étaient pour la plupart pauvres et illettrées, sans dot donc sans avenir. Les bateaux pour le Nouveau Monde représentaient la chance de leur vie. Ici, elles sont devenues des pionnières fécondes. C'est leur sang qui coule dans les veines d'une majorité de Québécois francophones actuels. »

C'est en comparant la liste<sup>2</sup> de ces jeunes femmes qui débarquèrent en Nouvelle-France de 1663 à 1673 avec ma banque de données que j'ai pu constater leur importance dans mon arbre généalogique. Dix-neuf de ces pionnières sont mes ancêtres. La grande majorité

<sup>1</sup> Yves Landry, *Les Filles du roi au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

<sup>2</sup> La liste initiale a été dressée par Elmer Courteau et Joy Reisinger. Elle fut reprise par Bob Way et enfin par Yves Landry.

d'entre elles répondaient au portrait général décrit précédemment et furent malgré leurs origines modestes et des aléas préjudiciables, des citoyennes exemplaires qui épousèrent d'honnêtes travailleurs :

**Marie Champion**, mariée à Mathurin Dubé, fermier, le 3 septembre 1670 à Sainte-Famille, Île-d'Orléans, 8 enfants.

**Jeanne Chevalier**, mariée à Guillaume Lecanteur dit Latour, fermier, le 19 octobre 1671 à Québec, 6 enfants ; en seconde noce à Robert Lévesque, fermier et charpentier, le 22 octobre 1679 à l'Ange-Gardien, 6 enfants ; à François Deschamps de la Bouteillerie, fermier, écuyer et seigneur, qui devint son troisième époux le 5 avril 1701 à Rivière-Ouelle, aucun enfant.

**Anne Colin**, mariée à Vincent-Nicolas Boissonneau dit Saintonge, fermier, le 18 octobre 1669 à Sainte-Famille, Île-d'Orléans, 12 enfants.

**Martine Crosnier**, mariée à Philippe Destroismaisons dit Picard, fermier et cordonnier, le 18 novembre 1669 à Château-Richer, 12 enfants.

**Marie de Beauregard**, mariée à Sébastien Langelier, fermier, le 12 novembre 1665 à Québec, 4 enfants, et à Étienne Gélinas, fermier et charpentier, le 12 octobre 1682, 2 enfants.

**Madeleine Després**, mariée à Nicolas Audet dit Lapointe, fermier, le 15 septembre 1670, 12 enfants.

**Louise Gargottin**, mariée à Daniel Perron dit Suire, fermier, le 26 février 1664 à Château-Richer – 6 enfants, puis à Charles Louis Alain, fermier, le 17 janvier 1679 à l'Ange-Gardien, 2 enfants.

**Madeleine Guérin**, mariée à Jean Julien le 10 novembre 1665 à Québec, 3 enfants et à Pierre Boivin le 31 août 1673 à l'Ange-Gardien, aucun enfant.

**Anne Lagou**, mariée à Pierre Vallière, fermier, le 8 septembre 1670 à Québec, 8 enfants, puis à Rémi Dupil, fermier et charpentier, le 18 janvier 1682 à Neuville, 7 enfants.

**Madeleine Olivier**, mariée à Thomas Rousseau, fermier, le 15 octobre 1667 à Québec, 1 enfant.

**Catherine Paulo**, mariée à Estienne Campot le 26 novembre 1663 à Montréal, 15 enfants. Ils sont les ancêtres d'Hilary Clinton.

**Marie Catherine Renouard**, mariée à Nicolas Durand le 22 décembre 1665 à Québec, 10 enfants et à François Ducarreau le 22 juillet 1702 à Québec.

**Marie Repoche**, mariée à Jamin Julien, fermier et tailleur d'habit, le 16 septembre 1664 à Québec, 6 enfants.

**Anne Rivet**, mariée à René Ouellet le 8 mars 1666 à Québec, 3 enfants.

**Jeanne Savonnet** mariée d'abord à Jean Soucy dit Lavigne, soldat, vers 1670 à l'Île-d'Orléans, 4 enfants, ensuite à Damien Bérubé, fermier et maçon, le 22 août

1679 à l'Islet, 6 enfants et enfin à François Miville dit le Suisse, fermier, menuisier et seigneur, le 7 novembre 1692 à Rivière-Ouelle, 1 enfant.

Cependant, certaines se distinguent du groupe, soit par leur naissance, soit par ce que fut leur existence par la suite :

**Marie-Reine Charpentier**, cette fille issue de la haute société française était la fille de feu Bonaventure Charpentier, maître tailleur d'habits de la reine, et d'Isabelle Dessent. Elle reçut en dot 600 livres quand ses compagnes n'étaient dotées que des 50 livres qu'elles recevaient du gouverneur. Elle se maria le 28 juillet 1672 à Québec au tailleur d'habits Louis Prinseau. Ils eurent trois enfants. Son mari décédé, elle épousa Étienne Domingo dit Carabi, matelot et marinier, le 26 août 1681 à Québec. S'ajoutèrent alors 5 enfants. Elle décéda le 25 janvier 1728 à Montréal.

**Catherine de Baillon**. Née quelque part dans les environs de Paris vers 1645, Catherine de Baillon faisait partie de la noblesse du royaume de France. En effet, son père était issu d'une ancienne famille de noblesse italienne qui avait émigré en France, et sa mère, née de Marle, descendait d'une vieille famille française dont quelques branches remontaient aux rois de France jusqu'à Charlemagne<sup>3</sup>. Les de Baillon fréquentaient les grands du royaume. Le frère de Catherine, Antoine, s'était mis au service d'Henri de Bourbon, duc de Verneuil et bâtard du roi Henri IV, et avait épousé une femme de noble extraction. Catherine avait aussi une sœur nommée Louise qui, à son tour, avait épousé un homme de son rang. La présence de Catherine de Baillon parmi les Filles du roi est quelque peu surprenante pour les raisons suivantes : bien qu'orpheline de père, elle a toujours sa mère, ses tuteurs, et un frère bien placé à la cour. Quoique peu riche, elle apporte quand même une dot de 1000 livres. Des témoignages de l'époque suggèrent qu'elle fut embarquée contre son gré, peut-être après avoir été enfermée à La Salpêtrière à Paris. Malgré sa dot et sa noblesse, aucun des gentilshommes célibataires de Québec ne l'approchèrent. Il semble qu'une « mauvaise réputation » l'ait précédée en Nouvelle France. L'explication la plus plausible a été proposée par Raymond Ouimet et Nicole Mauger dans leur livre sur Catherine de Baillon : *Le frère de Catherine, Antoine, était l'écuyer de Gaston Henry de Bourbon, duc de Verneuil, évêque titulaire de Metz, et grand-oncle de Louis XIV. Par l'entremise de son frère, Catherine aurait rencontré ce grand seigneur et aurait eu une courte liaison avec lui. En octobre 1668, ce duc de Verneuil épousa Charlotte Séguier, fille du chancelier de France. Catherine aurait manqué de discrétion quant à son aventure avec le duc. Afin de protéger son propre avenir à la cour et d'éviter à son protecteur nouveau marié une source d'embarras, Antoine aurait*

<sup>3</sup> Régis Corbin. *Ancêtres de Catherine de Baillon*.

*fait enfermer sa sœur trop bavarde à La Salpêtrière puis l'aurait fait incorporer dans le prochain envoi de Filles du roi vers la Nouvelle France. Partie de Dieppe sur le navire le Saint-Jean-Baptiste à l'été 1669, Catherine du Baillon débarquait à Québec à l'automne de la même année en compagnie de 149 autres filles.*

En novembre 1669, Catherine passait un contrat de mariage avec Jacques Miville sieur Deschênes, fils du suisse Pierre Miville et de la saintongaise Charlotte Mongis en présence du gouverneur général de la Nouvelle-France, Daniel Rémy de Courcelles, de l'intendant Bouteroue et de nombreux dignitaires de la colonie<sup>4</sup>. Quelques jours plus tard, le mariage avait lieu à Notre-Dame de Québec. Le couple a eu sept enfants. Ils sont tous deux décédés le 27 janvier 1688 à Rivière-Ouelle, probablement des suites d'une épidémie de typhus.

Charlemagne ?

↓

Catherine de Baillon

Jean-Charles Miville dit Deschênes

Jacques Miville dit Deschênes

Louise Miville dite Deschênes

Joseph-Marie Gagné dit Bellavance

Abraham Gagné dit Bellavance

Magloire Gagné

Louis Philippe Gagné

Blaise Jean-Baptiste Gagné

**Louis-Philippe Jacques Gagné**

est le petit-fils à la 10<sup>e</sup> génération de

Catherine de Baillon

et à la 42<sup>e</sup> génération de Charlemagne ???

**Catherine Basset**. Fille de Guillaume Basset et de Marguerite Cavé. Protestante, elle abjure son calvinisme à son arrivée à Québec car telle était la règle : seules les personnes de confession catholique romaine pouvaient être admises en Nouvelle-France. Elle épouse Pierre Bourgoïn dit Bourignon, fermier et tisserand, le 17 octobre 1667 à Québec. Elle donnera naissance à 8 enfants. Cependant, il semble bien que son style de vie froisse les âmes bien pensantes de Québec. Elle est arrêtée à l'été 1675 pour conduite contraire aux bonnes mœurs. Dans son livre *La vie libertine en Nouvelle-France au 17<sup>e</sup> siècle*, Robert-Lionel Séguin relate : *Le lundi 19 août 1675, les membres du conseil souverain sévissent contre deux marchandes de Québec ; Catherine Guyselin et Catherine Basset. La première accorde indistinctement ses faveurs à Jean Aumier et Jacques Michelon. Pour s'être ainsi prostituée, la femme Guyselin est bannie de la ville de Québec jusqu'au retour de son mari. Avertissement est donné à la coupable de garder son ban sous la peine du fouet. Quant aux deux galants, ils verseront chacun une amende de dix livres. Catherine*

<sup>4</sup> Raymond Ouimet, *Les Baillon*.

*Basset est pareillement chassée de Québec. Son amant s'en tire à meilleur compte. Simple défense lui est faite de voir ou fréquenter sa maîtresse(sic). Il est vrai que ce coureur s'appelle Jean de Lignon, écuyer, Sieur de la Mirante...*

**Marie Major** est la fille de Jean Major receveur de la baronnie de Hanqueville et de Marguerite le Pelé de Lisieux. Elle épouse le 11 septembre 1668 à Québec Antoine Roy dit Desjardins, soldat du régiment de Carignan. Il retourne en France à l'automne 1678 pour affaires et revient au pays au cours de l'été 1679. À partir de 1680, les choses se gâtent vraiment pour Antoine Roy. Ses créanciers lancent la justice à ses troussees. Ses dettes lui valent donc plusieurs comparutions devant le juge. Il vint donc à Montréal pour essayer de faire un peu d'argent. Cette décision devait lui être fatale. Antoine, qui, semble-t-il, courtisait un peu trop la femme d'un de ses créanciers montréalais, Talus dit Vendamont, fut aperçu par ce dernier dans un tête-à-tête avec son épouse qui ne laissait aucun doute sur le genre de relation qui existait entre les coupables. Pris d'un accès de jalousie, Talus tua Antoine Roy. Jean Talus fut condamné à être pendu mais l'affaire traîna en longueur et il fut finalement déporté en France. Tout bascule alors pour Marie. Les créanciers la dépouillent de tous ses biens et elle doit subir l'opprobre de son entourage. De guerre lasse, elle ira se réfugier chez son fils Pierre à Québec. Dans son livre Marie Major, Sergine Desjardins écrit : *il allait de soi qu'une bonne épouse devait pouvoir détourner son mari de la prison et des autres femmes [...] la responsabilité, aux yeux de la majorité des gens, incombait à Marie.* Elle décède à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 décembre 1689.

Il y aurait eu approximativement 835 mariages d'immigrantes dans la colonie pendant la période de 1663 à 1673, dont 774 impliqueraient les Filles du roi<sup>5</sup>. Dissertant de la fécondité étonnante en ce pays, mère Marie de l'Incarnation écrit en 1667 : *C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font en ce pays. Les vaisseaux ne sont pas plutôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes et dans le grand nombre des uns et des autres on les marie par trentaine*<sup>6</sup>. Dans un mémoire écrit à Colbert en novembre 1670, l'intendant Jean Talon ajoute : *Les filles envoyées l'an pafsé sont mariées, et presque toutes ou sont grosfes ou ont eu des enfans, marque de la fécondité de ce pays*<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Sylvio Dumas. *Les filles du roi en Nouvelle-France.*

<sup>6</sup> Guy Oury. *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672)*

<sup>7</sup> Musée de la civilisation du Québec. *Fonds d'archives du Séminaire de Québec.*

## LE 7 JUIN EN IMAGES



Berchmans Fournier, Robert Bélanger, Gérald Gagnon



Jean-Marie D'Amours, Claude Ouellet, Rodrigue Martin



Raymond Giguère, Gérard Fournier, Norbert Lévesque, Isidore Cloutier  
Absents sur les photos: Alcide Daigneault et Clayton Mallet



Quelques photos de la sortie du 23 juin sur l'Île Verte. Nous étions au nombre de 45. Nous avons pu visiter le Musée du squelette, le Musée de l'école Michaud et le Musée du Phare en plus de partager un dîner des plus conviviaux.

Photos Rita Hins et Isidore Cloutier

*Si, comme moi, vous étiez parmi les fans de Claude Léveillée ; si sa maladie et son départ vous ont touchés, vous aimerez sans doute lire l'hommage que lui a rendu monsieur Raymond Gravel à l'occasion de ses funérailles en juin dernier. J'ai trouvé ce texte sur le Net et j'ai pensé le partager avec vous.*

*Rita Hins*



**CLAUDE LÉVEILLÉE**

**ON NE MEURT PAS...  
ON S'ABSENTE !**

HOMMAGE DE RAYMOND GRAVEL – PRÊTRE  
15 JUIN 2011

Depuis presque un an, j'ai eu le bonheur d'entrer dans l'intimité de Claude Léveillée. C'est évident que je le connaissais depuis toujours : le compositeur, le pianiste, l'interprète a habité mon enfance et mon adolescence, mais ayant eu le privilège de m'approcher de l'homme qui a tout perdu, sauf son cœur et son âme, cela m'a permis de rencontrer cet être exceptionnel que j'appelais affectueusement « Monsieur Claude », pour lui signifier à la fois mon respect et ma proximité.

Depuis son décès, j'ai lu dans les journaux et entendu dans les médias tous ces témoignages sur l'artiste, le poète, le musicien, le compositeur qu'a été Claude Léveillée; mais personne n'a osé parler de l'homme qu'il était: un humaniste, un contemplatif, un être généreux, un homme de cœur, de réflexion, à la recherche de la vérité, de l'Absolu.

À l'été 2010, ses proches m'ont appelé pour me demander si je pouvais aller le visiter, parce que Monsieur Claude voulait rencontrer un prêtre, afin de renouer avec l'Église qui l'a profondément blessé dans les événements de sa vie.

Je me suis donc rendu à son chevet pour parler avec lui et entrer dans son univers spirituel ; j'y ai reconnu un homme de foi, fortement attaché à sa tradition et à sa culture religieuse, mais qui s'était distancié de l'institution à cause de la rigidité qui l'a toujours caractérisée.

Une belle âme !

Quelle belle âme, ce Monsieur Claude ! Après sept longues années où la maladie l'a dépouillé de tout, il était toujours capable de sourire à la vie et de partager avec ceux et celles qui l'entouraient. Personnellement, j'avais un peu peur de ne pas être à la hauteur de ses

attentes, jusqu'au moment où il m'a dit: « Je ne me suis jamais senti aussi proche de Dieu qu'en votre présence. ». Quel beau cadeau il m'a fait !

Monsieur Claude avait une sensibilité qui se reflétait dans ses compositions et dans sa musique, de sorte que Stéphane Laporte, dans La Presse de samedi dernier, disait que Claude Léveillée lui a appris à être triste, mais pas une tristesse négative, une sorte de nostalgie, de bonheur triste, que seuls les êtres sensibles peuvent exprimer.

Même malade, Monsieur Claude avait des projets. Nous avons organisé une célébration à son domicile, sur sa montagne, au temps de Noël, avec la participation de ses amis et des Petits Chanteurs de Laval, autour d'un repas, avec échange de cadeaux. Il y a deux semaines, il a manifesté le désir de célébrer un anniversaire en septembre prochain, pour souligner son arrivée dans son patelin. Lors de cette rencontre, je l'ai trouvé changé, diminué encore plus par la maladie. Comme je lui avais apporté de l'eau de Lourdes, de France, je lui ai demandé: « Monsieur Claude, croyez-vous à ce symbole de l'eau bénite ? » Il m'a répondu: « Si c'est important pour vous, ça l'est pour moi aussi. »

En le bénissant avec cette eau, j'ai demandé à Dieu de venir le chercher en douceur, car pour moi, Monsieur Claude avait assez souffert. Une semaine plus tard, à sa demande, je lui donnais le sacrement des malades, et il s'est éteint quelques heures plus tard, entouré de France, Dorota et Marie-Josée qui l'ont accompagné et soutenu tout au long de sa maladie.

Toute sa vie, Monsieur Claude a cherché l'Amour, mais un Amour plus grand que nature, trop grand pour être porté par de simples humains, d'où ses grandes déceptions de la vie.

Par ailleurs, je suis persuadé aujourd'hui que dans la maladie et la souffrance, Monsieur Claude a ressenti cet Amour à l'intérieur de lui-même.

Il en a touché la source et il est allé à sa rencontre dans la lumière, la paix et la sérénité.

Monsieur Claude, il est vrai qu'on ne meurt pas... on ne fait que s'absenter.

Mais votre absence sera de courte durée, car votre immense héritage vous rendra présent dans le cœur de celles et ceux qui se laisseront toucher par la nostalgie et le bonheur triste que votre musique sait si bien dégager.

**Bon voyage M. Claude !**

Avec toute mon affection !

*Raymond Gravel - Prêtre*

